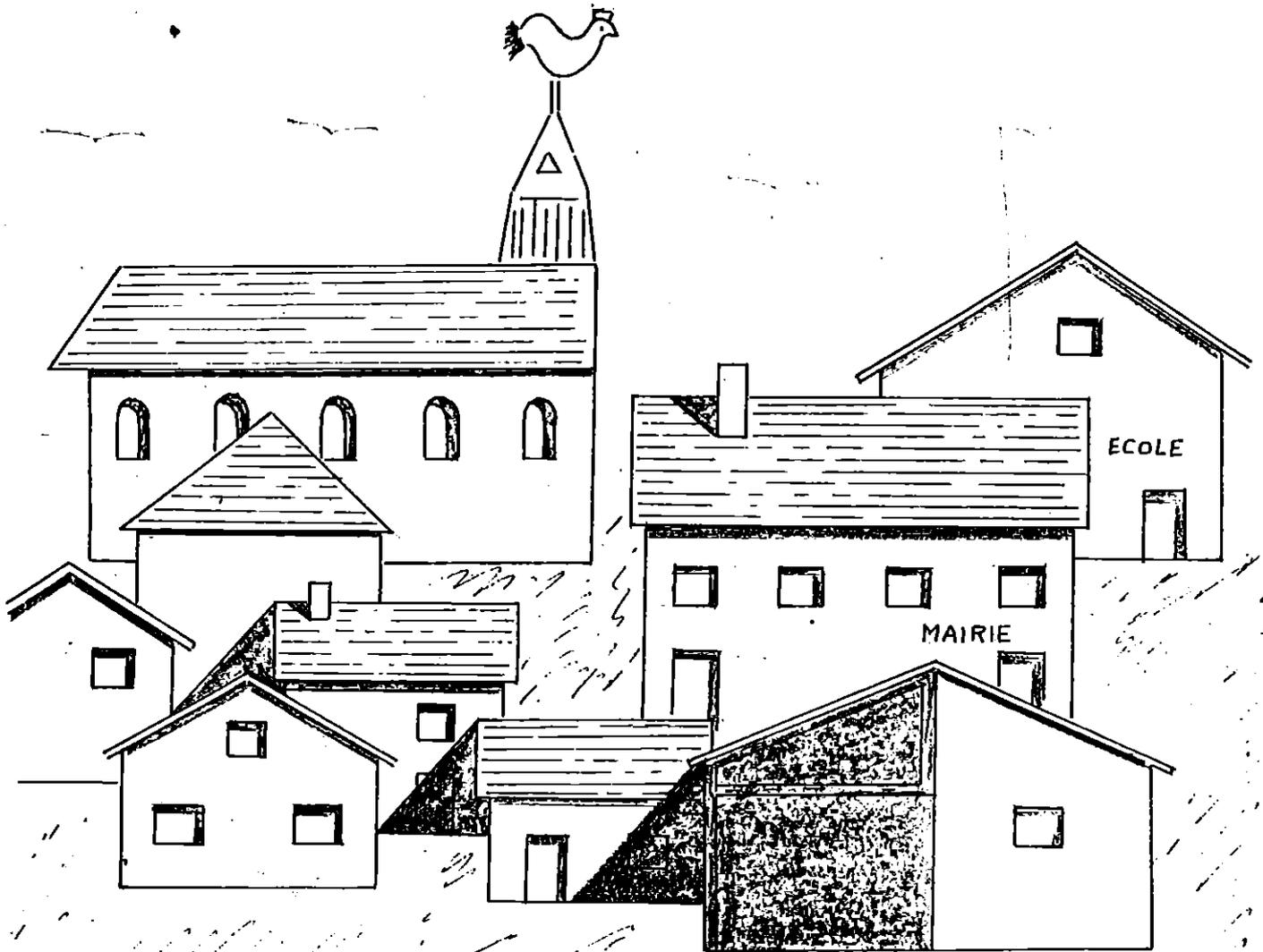


BEAUPONT

BEAUPONT

BULLETIN

MUNICIPAL



Année 1978

N° 1

AUX HABITANTS de BEAUPONT

Une équipe municipale a été élue en mars 1977 pour gérer les affaires communales pendant six années.

Cette équipe s'emploie à assurer le meilleur fonctionnement de multiples services nécessaires quotidiennement à la vie locale : Services municipaux, voirie, écoles etc ...

Par l'intermédiaire de Syndicats intercommunaux, elle intervient dans les domaines essentiels comme l'eau, l'électricité ... et on pourrait continuer ... Elle doit aussi songer à l'avenir et engager les actions nécessaires et compatibles avec nos moyens.

Toutes ces choses engagent les finances communales, c'est à dire notre argent à tous.

Mais comment l'ensemble de notre population est - elle informée des décisions qui se prennent ? Connait-on bien quelles sont les raisons qui amènent notre conseil municipal à accepter ou refuser telles actions.

Ce modeste bulletin, réalisé par la municipalité, est le premier d'une série que nous espérons poursuivre à l'avenir. Il a l'ambition d'apporter progressivement, à tous les habitants de BEAUPONT, une information sur la gestion du conseil municipal. Il relatara les principales décisions prises et fera part des projets proches ou plus lointains. Il rendra compte de l'utilisation des finances communales.

La commune est une entité administrative avec ses institutions propres mais elle est, en plus, une communauté de personnes qui se connaissent, qui utilisent les mêmes services publics et qui sont habituées à vivre ensemble.

Le bulletin municipal voudrait être un lien efficace entre tous les habitants de BEAUPONT et contribuer à resserrer plus encore les sentiments de solidarité qui nous unissent.

Il voudrait que chacunes et chacuns, mieux informés, se sentent directement concernés par tout ce qui se décide, par tout ce qui se réalise et, finalement, se répercute sur la vie locale.

Ce premier numéro présente les structures administratives communales et résume les principales décisions intervenues au cours de l'année 1977. Un autre est prévu pour la fin de l'été 1978. Il traitera de nos finances et s'ouvrira aux sociétés locales qui tiennent une place très importante dans la vie du village.

Il pourrait s'inspirer de vos remarques, de vos critiques de vos suggestions et vos conseils.

Camille GERMAIN - MAIRE -

LE CONSEIL MUNICIPAL élu les 13 et 20 MARS 1977

Maire : Monsieur Camille GERMAIN
1er Adjoint : Monsieur Gérard COULON
2ème Adjoint : Monsieur André MICHEL

Conseillers municipaux :

Monsieur Marcel BEISSON
Monsieur Valentin BELLERAUT
Madame Nicole GAILLARD
Monsieur Robert GRENIER
Monsieur Georges GOULY
Monsieur Roger PERRIN
Monsieur René PUTIN
Monsieur Michel TEPPE (démissionnaire)

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire : Madame Marcelle BONNET
Garde champêtre : Monsieur Adrien CLAIR
Cantonnier : Monsieur Georges ECOCHARD
Femme de service : Madame Martine GREGAUD

REPRESENTATIONS DIVERSES

Syndicat à vocations multiples :

Monsieur COULON Gérard
Monsieur PUTIN René
Monsieur BELLERAUT Valentin

Syndicat des eaux :

suppléants :

Monsieur MICHEL André
Monsieur BEISSON Marcel
Monsieur GERMAIN Camille
Monsieur COULON Gérard

Syndicat électricité :

Monsieur GERMAIN Camille
Monsieur BELLERAUT Valentin

Syndicat de cylindrage :

Monsieur MICHEL André
Monsieur GRENIER Robert

Syndicat du curage et
entretien SOLNAN SEVRON :

suppléants :

Monsieur GRENIER Robert
Monsieur BELLERAUT Valentin
Monsieur GERMAIN Camille
Monsieur MICHEL André

COMMISSIONS

Commission des bâtiments :

Monsieur BEISSON Marcel
Monsieur TEPPE Michel
Monsieur BELLERAUT Valentin
Monsieur GRENIER Robert

Commission des chemins :

Monsieur MICHEL André
Monsieur PERRIN Roger
Monsieur GOULY Georges

Commission des finances :

Monsieur COULON Gérard
Monsieur PUTIN René
Monsieur GOULY Georges
Madame GAILLARD Nicole

Commission communale des impôts directes

Titulaires :

Monsieur BEISSON Marcel -Industriel-
Monsieur VERNOUX Marcel -Artisan-
Monsieur VENET Joseph -Agriculteur-
Monsieur GRENIER Robert -Agriculteur-
Monsieur PUTIN Lucien -Agriculteur-
Monsieur POMAT Michel -Agriculteur- PIRAJOUX

Suppléants :

Monsieur FORAY Daniel -Commerçant-
Monsieur PUVILLAND Armand -Scierie-
Monsieur MICHEL André -Agriculteur-
Monsieur BOUVARD Georges -Agriculteur-
Monsieur PERRIN Roger -Agriculteur-
Monsieur GIRARD Jean -Agriculteur- DOMSURE

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Délégués du Conseil Municipal :

Monsieur GERMAIN Camille -Agriculteur- MAIRE -
Monsieur MICHEL André -Agriculteur- Adjoint -
Madame GAILLARD Nicole -Institutrice- C.M. -
Monsieur PERRIN Roger -Agriculteur- C.M. -

Délégués extra - municipaux :

Monsieur GIRARD Marcel -Agriculteur-
Monsieur CADOZ François -Retraité-
Monsieur GRENIER Daniel -Agriculteur-
Monsieur MOREL Raphaël -Agriculteur-

SERVICES MUNICIPAUX

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public les
MARDI, VENDREDI, SAMEDI de 9H à 12H.

Monsieur le Maire ou un adjoint sont en mairie
chaque vendredi matin, où on peut les rencontrer.

Madame BERNASCONI, assistante sociale rurale de COLIGNY
tient un permanence en Mairie tous les deuxièmes
vendredi du mois.

COMMUNE DE BEAUPONT -01270-

CALENDRIER DES FETES POUR L'ANNEE 1978

REPAS DES CHASSEURS	14 JANVIER
CHOUROUTE PAROISSIALE	21 JANVIER-BEAUPONT
BAL DES CONSCRITS	29 JANVIER
CONCOURS DE BELOTE DE LA CANTINE	4 FEVRIER
CONCOURS DE BELOTE DE L'A.S.D.B.	18 FEVRIER
BANQUET DES CLASSES	26 FEVRIER
CONCOURS DE BELOTE COMITE DES FETES	4 MARS
CONCOURS DE PECHE AMICAL	9 AVRIL
CONCOURS DE BOULES	30 AVRIL
TOURNOI DE FOOTBALL	28 MAI - DOMSURE
CONCOURS DE PECHE	25 JUIN
CONCOURS DE TIR AUX PIGEONS	1 et 2 JUILLET
KERMESSE BEAUPONT DOMSURE	9 JUILLET-BEAUPONT
VOYAGE DES POMPIERS	13.14.15.16. JUILLET
FETE PATRONALE	5.6.7. AOUT
CONCOURS DE BOULES (Amicale)	27 AOUT
MECHOUI INTERSOCIETES	2 SEPTEMBRE
REPAS DU 3ème AGE	23 SEPTEMBRE
BAL COMITE DES FETES	7 OCTOBRE
CONCOURS DE CARTES DES ECOLES	28 OCTOBRE
BANQUET DES ANCIENS COMBATTANTS	11 NOVEMBRE-PIRAJOUX
BANQUET DES POMPIERS (Cérémonie monument) ...	12 NOVEMBRE
CONCOURS DE TAROT SAPEURS POMPIERS	9 DECEMBRE

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

Le regroupement pédagogique de nos écoles avec celles de DOMSURE constitue un changement important dans l'appareil éducatif de nos enfants. Cette réforme réalisée avec l'appui total des services de l'éducation nationale, apporte des améliorations indiscutables dans le domaine scolaire.

Depuis 1959 - 1960 le nombre des enfants inscrits à l'école communale de BEAUPONT est en baisse

1959 - 1960	70 enfants
1961 - 1962	52 enfants
1965 - 1966	40 enfants
1974 - 1975	41 enfants
1975 - 1976	44 enfants
1976 - 1977	41 enfants
1977 - 1978	{ 39 enfants avec regroupement 29 enfants sans regroupement

Les enfants âgés de 4 ans qui depuis 1974 fréquentaient l'école, n'auraient plus été admis (qu'à partir de 5 ans) à la rentrée 1977 - 1978.

Cette situation acheminait notre commune vers une classe unique, inéluctablement.

Un regroupement pédagogique avec la commune de DOMSURE fut donc envisagé en 1974 ; il échoua.

Mais sous l'impulsion des mères de famille agricultrices réunies en session au début de l'année 1977, ce projet fut à nouveau soumis aux deux municipalités.

Il fut réalisé à la rentrée 1977 pour améliorer les conditions de scolarisation des enfants notamment pour leur accueil en classe enfantine dès 3 ans ; pour une plus grande efficacité de l'enseignement avec un nombre restreint de cours dans chaque classe.

Il fut donc décidé, en accord avec les deux municipalités par le conseil des maîtres, que les enfants seraient répartis de la façon suivante :

DOMSURE

Classe enfantine

Cours moyen 1 et 2 année

BEAUPONT

Cours préparatoire

Cours élémentaire 1 et 2 année

Depuis la rentrée ces classes fonctionnent ainsi sans aucun problème majeur.

Un ramassage scolaire gratuit pour tous les élèves a pu être instauré pour cette présente année scolaire.

VOIRIE

La voirie est un élément essentiel du domaine public et son entretien absorbe chaque année une part importante du budget communal.

En 1977 les "grosses réparations" ont concerné :

- la réfection des routes du secteur de Bévay, les Cotes (fossés rechargement, cylindrage et émulsion.)

- le goudronnage de tronçons, aux Greffets et à la Nicolière

- l'aménagement du carrefour du BIOLAY

- des "rapièçages" en divers points du réseau

le tout pour un coût global de 80 000 francs.

Ajoutons les opérations ponctuelles faites par le cantonnier et l'élagage par l'entreprise MICHON qui représentent ensemble, 10 000 francs environ.

Nous arrivons au total de 9 millions A.F. consacrés à la voirie en dehors du salaire du cantonnier.

Et déjà il est temps de prévoir d'autres travaux.

ACHAT DE TERRAIN

Décidé par l'ancien conseil municipal, l'acquisition du terrain de la famille COILLARD, situé au nord de l'église offre de multiples possibilités ; notamment dans un premier temps celle d'un aménagement pour des activités physiques scolaires, qui est en cours.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Un service d'enlèvement des ordures ménagères fonctionne dans l'agglomération du bourg depuis plusieurs années. La charge en était supportée par le budget communal.

Une taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été instaurée et sera perçue auprès des usagers. Elle financera ce service à partir de 1978.

POMPES FUNEBRES

La vacance des postes de porteur et fossoyeur nous a conduit à confier le service des pompes funèbres à une entreprise spécialisée : Monsieur MARECHAL de MARBOZ.

Un contrat est signé avec cette entreprise qui se charge de la fosse, du transport de corps et des porteurs. Elle souhaite également fournir le cercueil.

Un exemplaire du contrat est déposé en Mairie où il peut être consulté.

AMENAGEMENT D'ENSEMBLE SCOLAIRE

Dans le souci d'améliorer les conditions de scolarité le conseil municipal projette l'aménagement d'un ensemble scolaire fonctionnel dans les bâtiments de l'ancienne école de garçons actuellement inutilisée.

Les locaux actuels offrent de nombreuses imperfections, particulièrement gênantes l'hiver ;

- accès des classes orienté au nord par un escalier de pierre extérieur
- sanitaires extérieurs côté nord du bâtiment
- cour d'école exposée au vent du nord difficilement abritable
- cantine éloignée qui nécessite le déplacement des élèves, etc ...

Ce projet attend l'agrément des administrations compétentes et des précisions sur les aides financières qui nous seront accordées.

Lorsqu'il aura ces éléments, le Conseil Municipal prendra une position définitive sur ce projet.

INFORMATIONS DIVERSES

Lotissement communal des Greffets

Parcelles vendues 4 (3 constructions)

Parcelles disponibles 5 (Prix : 13,50 F. le M2)

Une signalisation est mise en place au carrefour de La Tournelle, une autre à l'entrée du lotissement.

Installation électrique du clocher

Elle était en mauvais état. Sa réfection vient d'être faite par l'entreprise PERNOUD de MONTAGNIEU - OI SERRIERE DE BRIORD.

Pont sur C.D. N°1

Le pont qui nous "sépare" de DOMSURE va être réparé prochainement.

C'est la nouvelle qui nous vient de la Préfecture en date du 28 février 1978. Il est précisé que la société COLAS, chargée de la construction du nouveau pont, devrait commencer ces travaux dans les toutes prochaines semaines.

Très bientôt donc, un ouvrage tout neuf nous reliera à nouveau à nos voisins de DOMSURE et SAINT AMOUR.

En guise de conclusion, vos élus vous redisent qu'ils ont réalisé le présent bulletin municipal pour vous informer et vous servir ...

Ils attendent, en toute confiance, l'accueil que vous lui réserverez.